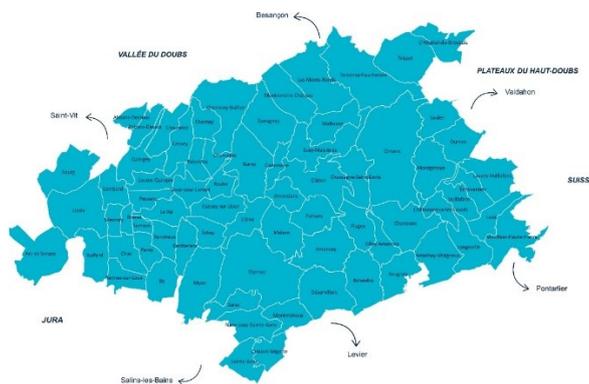


DÉCHETS / La collecte des encombrants sur RDV dès septembre

Le 21 août 2023

La Communauté de communes Loue Lison, en charge de la collecte des déchets sur le territoire, innove avec la collecte des encombrants sur rendez-vous à compter du 1^{er} septembre 2023.



Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Les encombrants sont des déchets ménagers volumineux que les usagers ne peuvent pas apporter à la déchetterie par leurs propres moyens dans leur véhicule particulier (gros électroménager, meubles, matelas, canapés, 4 pneus de véhicule léger <3,5T).

La CCLL a missionné l'association Tri, basée à Quingey, pour effectuer leur collecte.

Ne concerne pas les déchets des professionnels.

Comment prendre rendez-vous ?

Pour bénéficier d'une collecte d'encombrants, d'un volume de 3m³ maximum, vous pouvez prendre rendez-vous :

- **En ligne** sur <https://rdvencombrants.association-tri.com>
- **Par téléphone** auprès de l'association Tri au 03 81 57 56 61, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lors de la demande de rendez-vous, l'utilisateur sélectionne sa commune puis choisit un créneau horaire. Il doit ensuite préciser la nature des objets à collecter.

Un guide des bonnes pratiques est à disposition sur la page de prise de rendez-vous.

Ces nouvelles modalités permettront d'éviter les dépôts sur les trottoirs, les déchets non conformes et le chinage nocturne. Elles contribueront à améliorer les conditions de travail et à limiter les risques pour les opérateurs.

Le jour de la collecte

Le jour-J, seuls les encombrants annoncés seront collectés à l'adresse renseignée lors de la prise de rendez-vous. Les encombrants à collecter doivent être présentés en pas de porte ou en pied d'immeuble (si impossible, merci de prendre contact avec l'association Tri, même numéro que pour la prise de rendez-vous téléphonique).

Les déchets refusés

Ordures ménagères, emballages recyclables, cartons, cendres, déchets verts, huiles de friture, pneumatiques hors véhicules léger (de camion (>3,5 T), de tracteur...), déchets de déconstruction (gravats/inertes, plâtre, grillage, gouttière...), déchets de professionnels.

Déchets toxiques ou à risques : déchets de soins, médicaments, déchets contenant de l'amiante, radioactifs ou à caractère explosif, bouteilles de gaz et extincteurs, produits phytosanitaires, huile de vidange, batteries, piles, lampes / néons, moteurs et cuves non vidangés, carcasses/épaves automobiles...

Contactez le service Déchets Loue Lison

7, rue Edouard Bastide – 25290 Ornans

03 81 57 16 70 ou 03 81 63 84 63

servicedechets@cclouelison.fr

Contactez l'association TRI

La Blanchotte, 25440 Quingey

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

03 81 57 56 61